



FORMATION

Parcours de formation à la création d'entreprise

Sommaire

| | |
|------------------------|----|
| Présentation générale | 02 |
| Publics cibles | 02 |
| Pré-requis | 02 |
| Objectifs pédagogiques | 02 |
| Contenu | 03 |
| Durée | 04 |
| Moyens pédagogiques | 04 |
| Moyens techniques | 05 |
| Moyens d'encadrement | 05 |
| Modalités d'évaluation | 06 |

Présentation générale

Le Parcours de formation à la création d'entreprise La Ruche, est un programme de formation et d'accompagnement de 5 mois, à distance, mêlant accompagnement collectif et individualisé et centre de ressources en ligne.

Cette formation permet aux créateurs d'entreprises d'acquérir la posture entrepreneuriale et les compétences nécessaires à la création, au lancement et à la mise en œuvre de leur projet grâce à un accompagnement individualisé avec un référent expert en création d'entreprise. A l'issue du parcours, le créateur sera en mesure de lancer concrètement son projet sur la base d'un plan d'action validé.

Publics-cibles

Cette formation est destinée aux futurs créateurs d'entreprise. Elle est ouverte à tous types de publics, indépendamment du niveau d'études, des compétences ou des expériences professionnelles passées.

Pré-requis

Être dans une démarche de création d'entreprise. Disposer d'un ordinateur ou d'un smartphone et d'une connexion internet pour visionner les vidéos et participer aux classes virtuelles.

NB: une attestation sur l'honneur résumant le projet de création d'entreprise devra être signée par le participant et remise à l'organisme de formation avant l'entrée en formation.

Objectifs pédagogiques

La formation a pour objectifs d'accompagner les créateurs d'entreprises dans leur projet de création :

- Comprendre la méthode et mettre en pratique les outils de la création d'entreprise
- Structurer son projet de création (marché, cible, offre, stratégie marketing)
- Définir le niveau de viabilité de son projet
- Apprendre à tester rapidement son idée pour la confronter à son marché et s'assurer de la pertinence de son modèle
- Définir un plan d'action pour structurer son lancement
- Incarnier la posture nécessaire à la conduite d'un projet de création pour s'assurer d'être en capacité de porter son entreprise sur la durée

Contenu

Le contenu de l'accompagnement est structuré de la manière suivante :

-un accompagnement individuel de 3 séances d'une heure avec un formateur spécialisé en création d'entreprise qui permet d'avancer efficacement sur les premières étapes de la création en bénéficiant de conseils d'un professionnel. A discrétion le référent formateur pourra mettre en relation le créateur avec des entrepreneurs ayant déjà lancé ou des professionnels sur certains sujets clés pour son projet.

-un accompagnement collectif de 5 séances de 3 heures avec le référent formateur dédié. Le fonctionnement par promotion permet un partage d'expériences et un effet miroir favorable à la montée en compétences et à l'acquisition de la posture nécessaire à la création d'entreprise.

-une banque de ressources permettant de se former sur les sujets précis en fonction de ses besoins, de son niveau d'avancée et des recommandations du référent formateur.

L'accompagnement individuel, l'accompagnement collectif et la banque de ressources à disposition vise la montée en compétence sur les champs suivants :

-Savoir construire et structurer son projet de création en se basant sur la réalisation d'une étude de marché et de la compréhension de ses clients

-Structurer sa stratégie commerciale pour favoriser la réussite de son entreprise

-Identifier la forme juridique la plus adaptée à son projet de création

-Construire une étude financière de son projet afin d'évaluer sa rentabilité en identifiant des indicateurs de pilotage adaptés à son entreprise

-Construire une présentation du projet de création d'entreprise et savoir en parler.

Le parcours dure 5mois. Les rendez-vous individuels et collectifs sont espacés, permettant au créateur d'avancer sur son plan d'action entre chaque rendez-vous.

La plateforme de ressources en ligne, accessible en permanence est composée :

-De vidéos et tutoriels de formation

-D'illustrations par l'exemple à l'aide d'un projet fil rouge

-De vidéos témoignages et conseils d'experts et d'entrepreneurs

-De mises en pratique immédiates partagées avec le référent (livrables, réponses intégrées à la plateforme, enregistrement vidéo)

Contenu et structure de la formation :

| | Détails | Temps de travail |
|---------------------------------------|---|--|
| Rendez-vous individuels | 3 rendez-vous individuels durant le parcours permettent de valider les compétences du créateur et de l'orienter sur les ressources de la plateforme le cas échéant. | 3 heures |
| Rendez-vous collectifs | 5 rendez-vous collectifs permettent d'approfondir les compétences, de bénéficier d'un effet miroir favorable à l'amélioration de son projet; de partager son expérience et de travailler en intelligence collective autour d'un sujet. | 15 heures |
| Structuration du projet | <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre les différentes étapes du cycle de la création d'entreprise, découvrir la méthode utilisée pour porter un projet et le rendre viable. 2. Identifier son marché et son écosystème, Définir ses cibles (utilisateurs et ou client), et interroger ses cibles pour confirmer le besoin, creuser le besoin pour vérifier la portée et pertinence de son projet 3. Formuler son offre (activités principales et apports de valeur), comprendre les différents modèles économiques. | Sujets abordés en rendez-vous individuels et classes virtuelles et ressources disponibles en sur la plateforme pour aller plus loin. |
| Stratégie commerciale | <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre les différentes étapes de la vente 2. Structurer son approche commerciale 3. Mesurer l'efficacité de sa stratégie | Sujets abordés en rendez-vous individuels et classes virtuelles et ressources disponibles en sur la plateforme pour aller plus loin. |
| Juridique | <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître les différents statuts juridiques et la procédure de dépôt 2. Comprendre les obligations et les étapes de création du statut de micro-entreprise 3. Connaître les obligations comptables et fiscales du créateur. | Sujets abordés en rendez-vous individuels et classes virtuelles et ressources disponibles en sur la plateforme pour aller plus loin. |
| Financements | <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre et pouvoir créer ses premiers tableaux financiers 2. Connaître les financements de l'amorçage 3. Connaître les actions finançables par les marchés publics, les subventions et les appels d'offres. | Sujets abordés en rendez-vous individuels et classes virtuelles et ressources disponibles en sur la plateforme pour aller plus loin. |
| Parler et présenter son projet | <ol style="list-style-type: none"> 1. Structurer une présentation détaillée de son projet 2. Comprendre les enjeux de communiquer sur son ambition 3. S'initier à la prise de parole en public pour être à l'aise | Sujets abordés en rendez-vous individuels et classes virtuelles et ressources disponibles en sur la plateforme pour aller plus loin. |

Durée et déroulé du parcours de formation

Durée

La durée totale de formation de ce parcours est estimée à 18heures (hors accès à la banque de ressources, temps de travail individuel des apprenants, réalisation d'enquêtes terrain et mise en place des outils)

- 3 rendez-vous individuels à distance d'une heure
- 5 rendez-vous collectifs à distance de 3 heures

Les échanges avec le référent-formateur et la communauté sont facilités par une messagerie intégrée dans la plateforme.

Déroulé du parcours

La durée totale du parcours comprenant l'accès à l'ensemble des ressources et des temps synchrones et asynchrones est de 5mois. Autrement dit : 3 mois d'accompagnement intensifs et 2 mois de travail en autonomie clôturés par un rendez-vous collectif. Durant les 3 premiers mois, l'apprenant sera en contact toutes les 3 semaines avec le référent, alternant entre rendez-vous individuels et rendez-vous collectifs. Durant les 2 mois suivants, l'apprenant sera en autonomie sur la plateforme de ressources et sur son projet. Un rendez-vous de clôture définitif en collectif aura lieu en fin de programme.

Moyens pédagogiques

Le Parcours Créateur est une formation hybride, basée sur une complémentarité de formats.

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL À DISTANCE

2 formats d'échanges synchrones sont prévus dans le parcours pour permettre aux participants de pousser leur réflexion, de développer leurs compétences entrepreneuriales et les aider à débloquer certaines situations. Ces temps d'échange ont lieu avec le référent-formateur de la session :

- 5 rendez-vous collectifs permettent de creuser les problématiques individuelles rencontrées par les apprenants en s'appuyant sur l'intelligence collective du groupe
- 3 rendez-vous individuels (en visioconférence) avec un référent-formateur permettent de creuser des sujets de manière individuelle et de faire challenger ses idées ou son projet

PLATEFORME DE RESSOURCES DISPONIBLE EN LIGNE

- 1.Des vidéos notion : explication d'une démarche ou d'un outil, développées spécifiquement pour le parcours et adaptées des méthodes Ruche
2. Des illustrations par l'exemple à l'aide d'un projet fil rouge pour les concepts les plus complexes
- 3.Des vidéos témoignages et conseils d'experts et d'entrepreneurs

APPRENTISSAGE PAIR À PAIR

Pour consolider les apprentissages, tout au long du parcours nous mettons à disposition un forum où les apprenants pourront poser leurs questions et s'entraider. Cette dynamique de co-apprentissage est favorisée par les classes virtuelles et basée sur un principe d'échanges et d'interactions entre pairs et guidées par le référent-formateur. Ces échanges pair à pair sont fortement encouragés par le référent dans un groupe créé en démarrage de formation sur un canal de communication choisi par les apprenants (whatsapp, discord...)

Moyens techniques

Accès à la formation

Cette formation est accessible à distance.

Les classes collectives et la banque de ressources sont accessibles en un lieu unique :

<https://la-ruche.net/> hébergé sur plateforme en SAAS (RiseUp).

Les rendez-vous individuels ont lieu sur l'outil de visioconférence choisi à discrétion par le référent.

Chaque rendez-vous fait l'objet d'une signature électronique des apprenants sur la plateforme :

<https://la-ruche.net/>

Accessibilité

Dans un souci d'accessibilité, le référent formateur est sensibilisé aux questions du handicap et les vidéos

notions et outils sont sous-titrées et chargées sur la plateforme depuis Youtube ce qui permet de les accélérer ou de les ralentir facilement en fonction des besoins.

Moyens d'encadrement

Chaque apprenant est accompagné par un référent-formateur unique.

Le référent-formateur est un professionnel, recruté et formé par La Ruche, qui maîtrise les méthodes et postures de formation et d'accompagnement de porteurs de projets et qui a un lien fort avec notre écosystème d'entrepreneurs.

Le référent-formateur est chargé de suivre l'apprentissage et l'avancée de l'apprenant.

Le référent-formateur veille à :

- l'assiduité des participants lors des rendez-vous collectifs et individuels
- à l'orientation de l'apprenant vers les éléments utiles à son projet dans la banque de ressources
- l'animation du collectif et l'individualisation des accompagnements en fonction des typologies de projets
- apporter des réponses aux problèmes rencontrés dans le parcours (en cas de problème technique, un chatbot est également en place sur la plateforme Riseup).

Modalités d'évaluation

Compétences évaluées :

- Comprendre la méthode et mettre en pratique les outils de la création d'entreprise
- Structurer son projet de création (marché, cible, offre, stratégie marketing)
- Définir le niveau de viabilité de son projet
- Apprendre à tester rapidement son idée pour la confronter à son marché et s'assurer de la pertinence de son modèle
- Définir un plan d'action pour structurer son lancement
- Incarnar la posture nécessaire à la conduite d'un projet de création pour s'assurer d'être en capacité de porter son entreprise sur la durée.

Chaque compétence est évaluée durant les rendez-vous individuels sur des critères suivants :

- acquis
- non acquis
- en cours d'acquisition

Complétion du parcours :

Est considéré comme validé un parcours complété à 100%

C'est-à-dire un parcours dans lequel :

- L'apprenant a été présent lors de chaque temps synchrone (diagnostics et classes virtuelles)

La qualité de la réussite du parcours sera évaluée en fonction des compétences acquises durant le parcours.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant ayant finalisé la formation.

Une attestation de réussite est remise aux participants ayant satisfait les critères de succès de la formation directement liées aux apprentissages du parcours.